

République Française

Département du Bas-Rhin

COMMUNE DE KUTZENHAUSEN
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres : 15

en exercice : 15

Séance du 16 juillet 2025

En séance : 11

L'an deux mille vingt-cinq le seize juillet à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de Kutzenhausen, régulièrement convoqué le 11 juillet 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Sous la présidence de M. Pierrot SITTER, Maire.

Membres présents :

Mmes Fabienne WALTER- Sophie LINDNER

MM. Philippe MALL –Thierry HEIM – Serge ZEIDLER - Grégory BALL - Olivier TRAPP.

Membres absents excusés :

Sabine TRAPP- Sabrina STEINMETZ

Julien HIRLEMANN - Pascal HERRMANN - Pierre KLEIN - Fabrice MOERCKEL- Martin HEINTZ

Julien HIRLEMANN donne procuration à Grégory BALL

Martin HEINTZ donne procuration à Pierrot SITTER

Pierre KLEIN donne procuration à Thierry HEIM

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Travaux de rénovation dans l'église catholique : devis et plan de financement
- Plateforme déchets verts : devis et plan de financement
- Rapports annuels SDEA 2024 : assainissement et grand cycle de l'eau

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer valablement.
Après lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 23 juin 2025, le maire propose de passer à l'ordre du jour.

N° 1 Délibération 2025/25

Objet : Désignation d'un secrétaire de séance

Le maire fait savoir qu'en vertu de l'article L.2541-6 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal, à chacune de ses séances, doit désigner son secrétaire. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

désigne Monsieur Thierry HEIM comme secrétaire de ce jour, en adjoignant comme auxiliaire Madame Valérie RINCK, adjoint administratif.

N° 2 Délibération 2025/26

Objet : Travaux de rénovation dans l'église catholique : devis et plan de financement

Thierry HEIM présente un projet de rénovation intérieure d'une partie de l'église catholique, suite à la découverte de fissures sur les voutes et la partie arrière du chœur de l'église.

Deux offres de prix ont été reçues en mairie.

- Peinture Buchert, Lampertsloch, pour un montant HT de 11 380 €
- Peinture Lang, Goersdorf, pour un montant HT de 11 160.50 €

Le conseil municipal décide, avec 3 voix pour peinture Buchert, 6 voix pour peinture Lang, 2 abstentions, de retenir peinture Lang, pour un montant HT de 11 160.50 €. Le conseil municipal approuve le projet de rénovation tel que présenté.

Le maire présente le plan de financement prévisionnel de l'opération :

Prix net (H.T.)	:	11 160.50 €
Subvention CEA	:	3 459.00 €
Financement communal	:	7 701.50€
TOTAL	:	11 160.50 €

Le conseil municipal approuve le plan de financement prévisionnel.

N° 3 Délibération 2025/27

Objet : Plateforme déchets verts : devis et plan de financement :devis et plan de financement

Lors de sa séance du 23 juin, le conseil municipal avait attribué les travaux de création d'un chemin d'accès et d'une plateforme dans la décharge à SAS VFES PRESTATIONS pour un montant HT de 8 325.€. Le maire présente un devis complémentaire l'aménagement d'un portail :

- Glock Terrassement , Walbourg, pour un montant HT de 3 480€

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver ce devis, pour un montant HT de 3 480€

Le conseil municipal approuve le projet de rénovation tel que présenté.

Le maire présente le plan de financement prévisionnel de l'opération :

Prix net (H.T.)	:	11 805€
Subvention CEA	:	3 541.50 €
Région Grand est	:	3 541.50 €
Financement communal	:	4 722€
TOTAL	:	11 805 €

Le conseil municipal approuve le plan de financement prévisionnel.

N°4 Délibération 2025/28

Objet : Rapports d'activité SDEA

Le maire présente différents rapports d'activité :

- rapport d'activité 2024 Assainissement (périmètre Sauer-Pechelbronn)

- rapport d'activité 2024 Grand cycle de l'eau (périmètre Sauer-Pechelbronn)
- synthèse Eau potable 2024 commission locale Périmètre Kutzenhausen+Merkwiller Pechelbronn

Le conseil municipal valide ces rapports.

N°5 Délibération 2025/29

Objet : Conseil presbytéral : vente d'un bien immobilier

Le maire présente une délibération du Conseil presbytéral relative à la vente de la maison Schweickart. L'avis du conseil municipal est sollicité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son approbation à l'unanimité.

DIVERS.

-Personnel communal

*Le maire informe le conseil municipal que suite à la campagne de recrutement lancée pour remplacer l'adjoint technique territorial titulaire démissionnaire, plus d'une douzaine de candidatures ont été déposées en mairie.

Le maire et les adjoints ont examiné ces candidatures, effectué des entretiens, et ont finalement retenu une candidature. L'adjoint technique territorial est engagé en qualité de stagiaire à temps complet pour une durée hebdomadaire de 35 h, il prendra ses fonctions le 4 août 2025.

* Le maire informe également le conseil municipal que l'adjoint technique territorial contractuel à temps non complet ne souhaite pas renouveler son contrat après le 4 septembre 2025. Une campagne de recrutement sera lancée afin de trouver son remplaçant : les candidatures sont à déposer en mairie.

-Voirie :

* Suite à la demande de M. Martin Heintz lors du dernier conseil municipal, le maire a pris attache auprès de l'ATIP pour vérifier la légalité de la mise en place de parking pour des véhicules de loisirs rue de Feldbach.

Considérant qu'il n'y a que du stationnement : il n'a pas été fait de demande en mairie, pour un raccordement d'eau, d'assainissement ou d'électricité, et que le terrain ne propose pas d'activité touristique ou de loisirs, il résulte que l'aire de camping-cars doit être qualifiée d'aire de stationnement. Comme il n'y a que 3 places, il n'y a pas de dossier d'urbanisme à déposer.

-Bacs d'ordures ménagères aux cimetières de Kutzenhausen et Oberkutzenhausen

Philippe Mall informe les conseillers que ces bacs font l'objet de dépôts sauvages récurrents. L'équipement des bacs avec des serrures ne s'est pas avéré concluant.

Le conseil municipal décide de retirer ces bacs situés près des cimetières.

-Plui

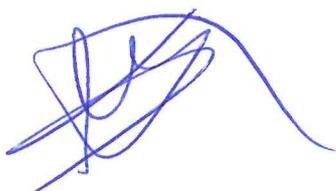
Le maire informe le conseil municipal de la réflexion menée à la Communauté de Communes du Sauer-Pechelbronn sur le transfert éventuel de la compétence PLU à la Communauté de Communes.

Après diverses informations communiquées par la municipalité, la séance est clôturée à 21H

Certifié exécutoire par Pierrot SITTER, maire, et Thierry HEIM, secrétaire de séance.

Compte-tenu de la transmission des délibérations en sous-Préfecture le 17 juillet 2025 et l'affichage le 17 juillet 2025.

Pierrot SITTER
Maire



Thierry HEIM
Secrétaire de séance

